

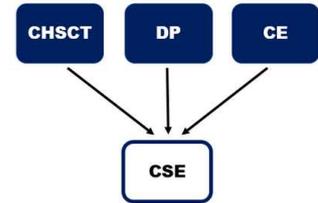
DÉFENDRE LES ACQUIS SOCIAUX

FAIRE RESPECTER LES DROITS DES SALARIÉS

Le mandat de 3 ans que vous avez confié aux élus du CSE s'achève. Cette fusion des anciennes instances DP, CE et CHSCT a demandé aux représentants du personnel de s'adapter à une nouvelle formule parfois « fourre-tout ».

La mise en place d'une répartition des tâches en interne a permis à vos élus CGT d'assurer une continuité dans la gestion des prestations sociales, dans l'analyse des données économiques du CFM et dans la défense des salariés.

Les élus au sein de la CSSCT (ex CHSCT) ont œuvré pour garantir la sécurité du personnel malgré un manque de moyens et face à une direction trop souvent attentiste et frileuse.



Dans un contexte paradoxal où nous pouvons nous réjouir de la forte activité du DMPE mais nous inquiéter du maigre planning d'essais du DSFM, la CGT présente à ces nouvelles élections CSE une équipe composée de candidats expérimentés dans l'action sociale et la défense des salariés au niveau local CFM comme en central ONERA.

Notre bilan du mandat 2020-2022 :

Action sociale :

- Mise en place de réunions préparatoires en associant les élus non représentés par un syndicat dans un souci d'échanges d'idées et de prises de décisions avec tous les représentants du personnel.
- Modification des courbes Vacances Familiales pour coller à la réalité des revenus des salariés du centre en favorisant les petits QF et les séjours enfant.
- Maintien d'un mode de gestion sain, responsable et équitable dans les prestations allouées aux différentes catégories de personnels.
- Ouverture des activités sportives au CSE et mutualisation du plafond de subvention avec le règlement Culture & Sports : 400€/an/ayant droit.
- Mise en place exceptionnelle de chèques-vacances pour pallier aux baisses des dépenses dues au confinement.
- Mise en place exceptionnelle d'un financement de garde d'enfant suite à la crise du Covid.
- Mise en place du service de restauration DejBox.
- Modification du séjour « Itinérant » : 3 nuits consécutives max, permettant de consommer ses 21 nuitées suivant cette formule.
- Mise en place des tables de pique-nique sur le centre.
- Agrandissement de l'Algeco + rénovation de la cuisine.
- Zone de loisir : ajout d'un écran de projection, d'un lave-vaisselle et d'un système de brumisateur pour l'organisation des barbecues.

Conditions de travail, sécurité :

Nous avons obtenu de la Direction :

- La prise en compte des travaux dans un espace confiné de type métallique impliquant une nouvelle procédure de sécurité lors des interventions des équipes ONERA ou de S/T.
- La révision de la stratégie de sécurité pour l'utilisation des téléphones DECT, suite aux nombreuses pannes recensées (action en cours).
- Le traitement des problèmes de pollutions sonores et environnementales du banc Mercato :
 - Mise en place des bons EPI pour le personnel (vêtements ATEX, masques, etc...).
 - Réalisation d'une campagne de relevés de mesure de bruit qui a mis en évidence la nécessité des merlons.
 - Réalisation d'une campagne de relevés de toxicité du banc (action en cours).

Nous avons travaillé conjointement avec la Direction sur :

- La mise en place des nouvelles procédures de sécurité à F2 suite à l'incident de juillet 2021.
- Le suivi de la sécurité de la remise en route de la soufflerie F4.

Nous relançons systématiquement la Direction pour obtenir :

- La fourniture adéquate d'EPI pour tout le personnel concerné (chaussures, vêtements...). Sur ce point, n'hésitez pas à contacter vos représentants de la CSSCT en cas de besoins spécifiques.
- La mise à jour du zonage ATEX du CFM.
- Le balisage des zones piétonnes pour assurer la sécurité des personnels se déplaçant sur le centre.

Nos engagements pour le mandat 2023-2025 :

- Surveillance de l'état d'avancement des projets ATP du DSFM ; PYCOFIRE et BECAR du DMPE avec mise à l'ordre du jour des réunions CSE pour communication officielle au personnel du CFM via les PV de réunions.
- Modification des courbes Vacances Familiales : augmentation des prises en charge du CSE, augmentation du Coût Plafond Nuit, déplafonnement du nombre de « trajet sec » autorisé.
- Transformation de la formule « Itinérant » en « Gestion libre » : 7 nuits consécutives max.
- Augmentation du plafond de subvention en Culture & Sports : 500€/an/ayant droit.
- Négociation en cours avec la Direction pour la création d'une salle de restauration en dur avec une terrasse ombragée.
- Porter la voix du CFM au niveau des directions du DSFM, du DMPE et de la Direction Générale.
- Défendre les statuts des salariés et s'opposer à toutes modifications des contrats de travail après consultation des salariés notamment sur le dossier brûlant du contrôle du temps de travail et du forfait jour.
- Continuer comme lors des mandats précédents, à conseiller et aider tous les salariés en difficultés dans leurs conditions d'emploi ou exposés aux RPS.

Voter CGT, c'est défendre une progression salariale avec augmentation du pouvoir d'achat.

Voter CGT, c'est refuser la libéralisation et l'augmentation du temps de travail.

Voter CGT, c'est défendre votre volonté de travailler dans des conditions normales de sécurité, sans pression excessive génératrice de RPS.

Pour la défense de vos conditions d'emploi, de vos statuts et des moyens d'essais du CFM, Pour l'avenir du CFM,



***En décembre 2022, agissez pour vous,
Soutenez et votez pour les candidats présentés par la CGT !***

| 3 Collèges | Titulaires | Suppléants |
|--------------------|-------------------|---------------------|
| Employés, Ouvriers | | |
| Techniciens | Sébastien Grison | Jean-Charles Durand |
| | Cécile Pelletier | Philippe Sirgant |
| Ingénieurs, Cadres | Christophe Corato | Pierre Bousquet |
| | Julien Garraud | Laurent Rossoni |



La direction a décidé de recourir de manière unilatérale au vote électronique pour les élections 2022. Les modalités et les dates du vote vous seront communiquées par la direction de l'ONERA.

Toutes les infos actualisées sur notre site internet : <https://onera.reference-syndicale.fr/>

Recevez les nouveaux articles dès publication : <https://onera.reference-syndicale.fr/2020/04/22/abonnez-vous-aux-nouveaux-articles-du-fil-dariane-cgt-onera/>